Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 33 (1953)

Heft: 12

Artikel: Les importations marocaines de produits suisses

Autor: Tschudi, Christophe de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888384

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les importations marocaines de produits suisses

DEPUIS vingt ans—c'est en 1932 que la Suisse apparaissait pour la première fois dans les statistiques douanières chérifiennes—notre pays n'a cessé de vouer une attention particulière aux échanges commerciaux entre la Confédération

helvétique et le Maroc.

Au début, la Suisse envoyait à la zone française de l'Empire chérifien chaque année pour 2 à 3 millions de francs suisses de broderies, de montres, de produits chimiques et déjà quelques machines. Elle lui achetait pour un quart environ du liège, du crin végétal et des phosphates. En 1939, la balance commerciale entre les deux pays se trouve équilibrée, grâce à une livraison importante de céréales du Maroc.

L'Office chérifien de contrôle et d'exportation à Casablanca a bien voulu accepter d'exposer dans ce numéro la situation relative aux exportations. Nous sommes heureux de voir cette question traitée par cet organisme compétent, dont les efforts ont toujours été soutenus par le Consulat comme par tous ceux qui, dans les relations entre les deux pays, considèrent un intérêt réciproque. Il ne sera donc question dans ce bref exposé

que des importations de produits suisses. A la fin de la guerre, le Maroc offre de nouvelles perspectives. Les installations industrielles, créées

perspectives. Les installations industrielles, créées pour parer aux restrictions imposées par les hostilités et pour permettre au Maroc de se suffire davantage à lui-même, demandaient à être complétées et modernisées; des centrales électriques, des usines et des ateliers ont été construits et équipés. Aussi, durant les années 1947 à 1950, les exportations suisses vers le Maroc ont-elles dépassé 33 millions de francs suisses, chiffre relativement modeste mais nullement négligeable comparé à l'importance réelle du marché marocain. Toutefois, ce développement a longtemps été freiné par l'insuffisance des contingents et aussi par les prix des produits suisses, considérés dans certains cas comme trop élevés. Actuellement, la situation est améliorée par le fait qu'à part quelques contingents toujours trop restreints, les crédits alloués sont assez larges pour permettre encore un accroissement des importations.

La Suisse a participé et continue à prendre part dans plusieurs secteurs à l'équipement du pays (centrales hydro-électriques et thermiques, industries diverses, dont la minoterie, etc.). Son industrie s'est fait une réputation solide par la qualité de ses produits et pour certains articles notre pays se place immédiatement après la France comme fournisseur : de broderies destinées à l'usage des femmes indigènes, de colorants, de différentes sortes de machines, d'appareils électriques et des instruments de précision. Environ 500 maisons suisses sont représentées au Maroc.

Quelques chiffres donnent une idée du développement des importations de Suisse depuis cinq ans :

1	1948				379.564.000 f	r.	m.
]	949			1.0	481.786.000 f	r.	m.
J	950				585.243.000 f	r.	m.
1	1951				772.271.000 f	r.	m.
	1952				1.169.352.000 f	r.	m.

PRINCIPALES EXPORTATIONS
SUISSES
VERS LE MAROC
(POURCENTAGE)

MACHINES & DIVERS

APPAREIS, 2%

APPAREIS, 2%

APPAREIS, 2%

APPAREIS, 2%

APPAREIS, 2%

PRODUITS

ALIMENTAIRES

APPAREIS

A

Comparativement à 1951, les importations de 1952 ont augmenté de 15 %. Elles ont doublé depuis 1950 et la progression sensible se maintient en 1953 où, pour le premier trimestre, l'augmentation est de plus de 25 % comparée à la période correspondante de 1952, alors que les importations en provenance de presque tous les autres pays ont nettement diminué.

La Suisse exporte maintenant au Maroc principalement du matériel électrique, des

machines et appareils non électriques (turbines, machines-outils, machines à coudre, à écrire et à calculer), des textiles (notamment broderies), des produits chimiques, pharmaceutiques et parachimiques, des produits alimentaires, des montres et de l'horlogerie, des chaussures, des instruments et appareils scientifiques.

L'évolution économique du Maroc depuis la guerre est reflétée par les modifications survenues depuis 1938 dans nos exportations vers ce pays.

Les dernières statistiques confirment le développement favorable des exportations suisses vers le Maroc. Dans ses efforts tendant à contribuer à cette progression, le Consulat est heureux de pouvoir compter sur l'appui précieux de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique à Berne, de la Légation de Suisse et de la Chambre de commerce suisse en France, de l'Office suisse d'expansion commerciale et sa délégation à Alger, du Cercle commercial suisse à Casablanca et sur l'excellent travail des importateurs et des représentants au Maroc de maisons suisses. Il apprécie particulièrement aussi la collaboration et la bienveillante compréhension de la Direction du commerce à Rabat et de ses divers services.

Christophe de Tschudi Consul général de Suisse au Maroc